

Résidence CERDANA

Toulouse

La résidence propose des studios meublés de 18 m² à 26 m².

www.logifac.fr

46 boulevard Déodat de
Sévérac
31300 Toulouse

LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES
NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides au logement de la CAF.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

05 62 86 75 86

**LE CHOIX****LA FACILITÉ****LA SOUPLESSE****LA SÉRÉNITÉ**

355 studios meublés de 18 m² à 26 m².

Loyer/mois à partir de
404,00 €

Loyer TTC pour le logement n° 17 (charges et TEOM comprises et hors électricité).

Consommations énergétiques indicatives : catégorie D
Gaz à effet de serre : catégorie B

Frais de dossier à partir de 220 €

Le montant diffère selon les partenaires de la résidence liés par une convention notamment des établissements d'enseignement ou des associations.

Organismes en partenariat exclusif



Particulièrement adaptée aux étudiants, nos résidences sont parfois également accessibles aux jeunes actifs en formation.

Les caractéristiques de nos logements ouvrent la possibilité de percevoir l'Aide au Logement Social (ALS) qui est déduite chaque mois du loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur www.logifac.fr
- Cliquez sur « Je réserve » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



LES AVANTAGES LOGIFAC

Offres de paiement

Possibilité de régler en 3 fois le dépôt de garantie.

Choisissez votre date de début de location

Frais de dossier à tarifs privilégiés**

Du 1^{er} octobre au 30 juin.

Nos services disponibles



Wifi **



Laverie **



Surveillance vidéo



Badge Vigilic



Digicode



Parking **



Emplacement à vélos



Equipe de la résidence



Coworking

PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : lavabo, douche, WC.
- La pièce principale meublée : lit, bureau, table, chaises, étagères, placards de rangement.
- Le coin cuisine équipé : évier, plaques vitrocéramiques, placard bas, réfrigérateur, micro-ondes, kit vaisselle.

Les logements du Cerdana 2 disposent d'une télévision écran plat mural.

Des studios sont conçus pour permettre le passage et la rotation d'un fauteuil roulant.



Photo de l'intérieur des logements

PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS* :

Les équipes en résidence sont à la disposition des locataires pour toutes les questions techniques et administratives.

Un agent de permanence assure une veille pour les interventions d'urgence la nuit et le week-end (hors vacances scolaires).

Divers équipements sont mis à la disposition des occupants : accès sécurisé avec badge Vigik, laverie**, kit linge, Wifi **, salle commune, local à vélos, parking**, aspirateurs et fer et planche à repasser en libre service, salle de coworking, deux terrasses aménagées donnant sur des espaces verts, table de ping-pong, baby-foot, prêt de service à raclette, fondue, crêpière, gaufrier, fontaine à chocolat.

*Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

**Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.



La résidence étudiante est à moins de 50 mètres des commerces et est desservie par la ligne de tramway T1 (arrêt Déodat de Séverac) qui mène à l'aéroport de Toulouse en 25 min en Haute-Garonne (31). Les 355 logements répartis en deux immeubles, sont à un arrêt de Tramway (Arènes) d'un pôle multimodal (bus, métro A et ligne SNCF C). Le métro A dessert directement l'université Jean-Jaurès en moins de 10 min ainsi que l'ensemble des établissements d'enseignement et le centre-ville.



SPÉCIAL RENTRÉE SANS STRESS !

Faites une demande de logement tant que celui que vous préférez est disponible et annulez votre bail en cas de besoin.

EXCLUSIVITÉ LOGIFAC !

Si vous signez votre contrat de location avant le 15 juin 2025, vous choisissez votre date de début de contrat et vous pouvez vous désister*.

- 1 Choisissez vos résidences préférées en un clic.
- 2 Préparez vos pièces justificatives et déposez-les en ligne.
- 3 Les équipes de la résidence vous recontacteront pour programmer une visite.



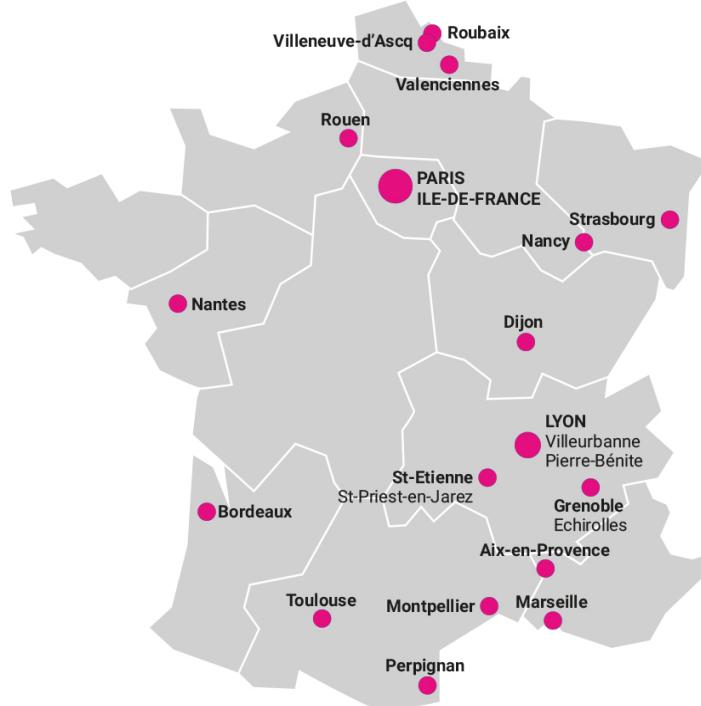
* Faites votre demande sans attendre d'avoir passé vos examens ! Vous pourrez annuler votre bail en cas d'échec au baccalauréat 2025, à un examen, ou une admission dans un établissement se situant dans une autre ville que celle de la résidence concernée. Le contrat ne pourra pas être annulé après le 17 juillet 2025 et commencera à la date que vous aurez choisi. Conditions variables selon les résidences et les périodes de l'année.



LE CHOIX

AIX-EN-PROVENCE
BORDEAUX
DIJON
GRENOBLE - ÉCHIROLLES
LYON - VILLEURBANNE
PIERRE-BÉNITE
MARSEILLE
MONTPELLIER
NANCY
NANTES
PARIS
PERPIGNAN
ROUBAIX
ROUEN
ST-ÉTIENNE
ST-PRIEST-EN-JAREZ
STRASBOURG
TOULOUSE
VALENCIENNES
VILLENEUVE-D'ASCQ
Île-de-France :
AUBERVILLIERS
GENTILLY
IVRY-SUR-SEINE
VILLIERS-SUR-MARNE

43 RÉSIDENCES
DANS 26 VILLES ÉTUDIANTES
+ DE 5 300 LOGEMENTS MEUBLÉS ET ÉQUIPÉS



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE